



N°8/2025 DECEMBRE

Une année se termine

Toutes les années ne se ressemblent pas, la preuve, il n'y a qu'à regarder notre gouvernement qui n'est pas du tout le même que celui de janvier 2025 !

Si notre Jupiter indétrônable continue de hanter les couloirs de l'Élysée, il faut bien reconnaître que la valse des fantômes de Matignon a su alimenter généreusement les journalistes les plus gourmands.

Ne nous y trompons pas, au final ce sont toujours les mêmes qui règlent la note !

Les luttes de partis, les magouilles d'intérêts autant divers que variés, les petits arrangements entre amis et ennemis, les conciliabules feutrés entre deux portes, etc., ont largement encombré les couloirs de l'Assemblée Nationale cette année.

Et tout ça pourquoi ?

Afin d'épargner nos heureux milliardaires et nos belles entreprises du CAC 40 et préparer 2027, qui pourtant semble déjà offerte au BardelaMarine !

Une nouvelle année commence

Avec un budget fait de bric et de broc, construit avec un bout de ceux-là et un morceau de celles-ci.

La réforme de la retraite, loin d'être abrogée, n'étant que reportée il faut craindre encore et toujours le pire pour les enfants du second millénaire.

Les économies à l'emporte-pièce qui ne pèsent encore une fois que sur le service public et les aides sociales, vont continuer d'appauvrir les femmes et les hommes de ce pays.

La misère des uns faisant la richesse des autres, 2026 nous annonce une année merveilleuse, mais pas pour tout le monde. Comme disait l'autre : « le pauvre est un riche qui paye ses impôts ! », alors une fois encore, car c'est bien plus simple, l'ardoise sera présentée à celles et ceux qui peuvent le moins. Les fonctionnaires et les retraités seront sollicités, les missions de services à tous les publics, qui on le sait ne servent à rien, seront elles aussi dans le collimateur.

Dans ce marasme ambiant la CGT Finances Publiques restera présente auprès de vous, de vos missions, de vos intérêts dans la défense permanente du service public au service du plus grand nombre.



Bulletin d'adhésion :

NOM : Prénom :

Grade : échelon : indice : temps partiel :

Résidence administrative :

Adresse personnelle :

Sollicite mon adhésion à la section CGT Finances Publiques de la Vienne

A....., le signature

Bulletin à renvoyer par courriel à cgt.ddfip86@dgfip.finances.gouv.fr ou cgtfip86@gmail.com





Artificielle intelligence ?

Le 18/11/2025, la France et l'Allemagne ont signé un partenariat pour déployer des outils utilisant l'IA générative dans leurs administrations publiques. Les sociétés Mistral AI et SAPSE sont au cœur du dispositif.

Pour quels apports ?

Aider les fonctionnaires, notamment, à la rédaction de documents, à la prise de décision et au respect de la conformité, aider les usagers à remplir des formulaires, vérifier leur éligibilité à divers programmes. Une étude, menée par Newsguard, révèle que les outils d'IA générative ont relayé de fausses informations dans 35 % des cas en 2025 contre 18 % en 2024. Bonne nouvelle pour Mistral AI son score de 2025 est identique à celui de 2024, le champion français répète de fausses informations dans 36,67 % des cas.

Chère IA générative je n'aurais qu'une question à te poser : est-ce que la loi ESSOC sur le droit à l'erreur s'applique aux IA génératives ?

Notre Sécu a 80 ans !!

Un jour, la France a eu un ministre du travail, ouvrier à 13 ans.

Voici ce qu'il a apporté :

La Sécurité Sociale, la retraite par répartition, les comités d'entreprise, les conventions collectives, la réglementation des heures supplémentaires, la médecine du travail !

Il s'appelait Ambroise Croizat, ce fils d'ouvrier, a bâti les piliers sociaux de la France moderne.

« La retraite ne doit pas être l'antichambre de la mort »



OÙ EST PASSÉ L'ARGENT ?

Après l'affaire des 5 ou 10 milliards d'€ de TVA « per- due », [la Cour des Comptes soulève un nouveau lièvre](#). Le fameux Fonds pour la Transformation de l'Action Publique (FTAP) qui a coûté 1,1 milliard d'€ entre 2017 et 2025 à bien du mal à présenter des résultats concrets.

Ce fonds devait, en finançant des projets « innovants », permettre des économies d'échelle. Or le rapport éreinte sa portée : dispersion des enveloppes, projets difficiles à mener à terme, dépenses qui correspondaient à des dépenses courantes...

Quand on sait que « le projet Pilat de refonte du système d'information du contrôle fiscal de la DGFIP » ou GMBI ont bénéficié de ce fond, on peut en conclure que ce n'est pas un échec mais que cela n'a pas fonctionné. Enfin si, ce fonds a aussi permis de financer le Nouveau Réseau de Proximité de la DGFIP ! L'État a dépensé sans compter pour finalement casser ce qui fonctionnait.

LA BOUCLE EST BOUCLÉE ?

Confier les rênes de la Cour des comptes à un [président sous le coup d'une enquête de... la Cour des comptes](#), c'est encore le meilleur moyen de valider le fiasco financier de 8 années de macronisme. L'entre-soi devient gênant... Et dans le même temps, [on fait suer tous les fonctionnaires avec la RGP !](#)



C'était mieux avant

« Des moyens de détection "d'une puissance inédite", mais des résultats qui stagnent... » Voilà comment, dans un rapport publié mardi 16 décembre, la Cour des Comptes dresse un bilan en demi-teinte de dix ans de modernisation du contrôle fiscal au sein de la DGFIP.

Si les outils numériques déployés sont salués, leur efficacité réelle reste difficile à mesurer. En cause : l'absence persistante d'estimation de la fraude fiscale, un retard que l'État doit "impérativement" combler.

Dans le contexte actuel de tensions budgétaires, le manque à gagner pour l'État lié à la fraude fiscale représente un levier non négligeable pour contribuer au redressement des comptes publics. En matière de ciblage, de recours au numérique comme de partage d'informations entre administrations, la DGFIP a modernisé ses méthodes pour tenter d'améliorer la lutte contre la fraude tout en réduisant ses effectifs dans une logique d'optimisation.

Mais ont-elles porté- leurs fruits ? Merci donc à la Cour des Comptes de donner raison aux revendications de la CGT en matière d'emplois.

« Les rats quittent le navire » :



La CGT FiP 86 a appris avec effarement la mise en examen de sa Secrétaire générale, Sophie Binet, faisant suite à une plainte pour injures publiques déposée par l'association "Mouvement des entreprises de taille humaine indépendantes et de croissance", présidée par Mme Sophie de Menthon. RTL est également mis en examen en tant que diffuseur des propos.

On reproche à Sophie Binet ses propos tenus lors de son intervention sur RTL le 31 janvier dernier, lorsqu'elle fut interrogée sur le « chantage à l'emploi » de la part de certains grands patrons, venus se succéder dans les médias « pour alerter sur la fiscalité et les réglementations » et affirmer que « pour pousser à la délocalisation, c'est idéal ! ». Certains affirmant même « Ceux qui peuvent partir partent et ils ont raison. »

Elle avait alors dénoncé ces propos et ces comportements en disant « Moi j'ai envie de dire : les rats quittent le navire ».

Il va sans dire que cette déclaration était une image, reprenant une expression populaire bien connue **visant à dénoncer les pratiques permanentes de délocalisation et de chantage à l'emploi des multinationales surtout au regard des 211 milliards d'euros d'aides (subventions pour accompagner des politiques publiques, prêts, garanties, allègements de charges, niches fiscales, TVA réduite...) versées aux entreprises en 2023 selon un rapport du Sénat.**



Il est peut-être bon de rappeler que cette expression nous vient du Moyen-Âge. À l'époque, il était impossible de prévoir le temps qu'il allait faire et encore moins si l'on prenait la mer. Mais, quelquefois, avant qu'un bateau ne largue les amarres, tous les rats présents sur le navire le fuyaient. C'était le présage d'une tempête à venir. A priori le patronat refuse de regarder la vérité en face, leur attitude étant bien réelle, quitter le pays plutôt que d'affronter la tempête pour maintenir des gains toujours plus exorbitants.

Cette tentative manifeste de judiciaireiser la critique sociale et de détourner le débat public illustre une nouvelle fois la volonté de certains lobbies patronaux au service des plus riches pour faire taire les voix qui dérangent. La liberté syndicale est une liberté fondamentale, indispensable au fonctionnement démocratique. Chercher à en entraver l'exercice constitue une atteinte grave à un droit essentiel, protecteur de l'ensemble du monde du travail. Plus que jamais, les libertés syndicales doivent être protégées et renforcées, car elles demeurent un pilier indispensable de la démocratie et du progrès social.

La CGT réaffirme avec détermination qu'elle ne se laissera jamais bâillonner...

[Retrouvez sur notre site internet notre article du 10/12/2025](#) et signez la pétition (cliquer sur le crayon)

(Attention la pétition ne s'ouvre pas sur les ordinateurs de la DGFIP)



SOUSCRIPTION 2025



3 gagnants dans la Vienne

2 paniers garnis : les gagnants sont de la DCST

1 carte kdo de 20 € : Benoît du PCE.

Nous reviendrons vers vous dès réception des lots par la section.

Retrouvez les résultats du tirage sur notre site ou en cliquant sur l'image

Mutations



Retrouvez toutes les informations sur le webinar à venir et le guide CGT des mutations sur le site internet départemental (également en cliquant sur l'image)

2 0 2 6
Date fatidique

- Fermeture des antennes**
- Délocalisations en région**
- Restructurations**
- Fermeture des dernières trésoreries**
- Contractualisation**
- Avenir des géomètres ?**
- Restructuration des SIP ?**
- Avenir du contrôle ?**
- Avenir des SIE ?**
- Le pire est à venir...**

la cgt
FINANCES PUBLIQUES

**N'attendez pas l'apocalypse
Rejoignez-nous dans la lutte !**